

la moitié de l'argent qui se trouverait au coffre-fort de l'ancienne église, on devait aussi prendre une des deux cloches, on devait surtout avoir des secours considérables de la part de plusieurs personnes de Québec.

Enfin, et qui aurait pu le soupçonner ? Le gouverneur lui-même, oui, le gouverneur de la province, prenait un si vif intérêt à l'entreprise des gens du Petit Bois de l'Ail, qu'il devait fournir une bonne somme sur ses deniers propres, car on ne citait point de bill, au reste, qui l'autorisât à prendre cette somme sur les revenus de la province, et cette bonne somme que le gouverneur devait donner, c'était pour aider les gens du Petit Bois de l'Ail, dans leur généreuse entreprise. Voilà jusqu'où allait la simplicité des uns, qui croyaient bonnement toutes ces choses, et l'impudence des autres, qui les répétaient avec confiance pour faire des dupes. Et ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'à l'exception de quelques particuliers, gens assez à leur aise, le plus grand nombre de ceux qui avaient formé et qui poursuivaient ce projet avec tant d'ardeur, étaient des habitants véritablement pauvres, dont les uns manquaient du nécessaire, et dont les autres étaient grevés de dettes ; des particuliers qui sortaient en outre d'un hiver où le plus grand nombre n'avait pas eu de pain à manger, ou n'en mangeait qu'en s'endettant toujours de plus en plus ; en un mot, des gens qui, si la proposition de bâtir une église, dans les circonstances où ils se trouvaient, leur eût été faite par d'autres, auraient été en droit de la traiter de folie, ou ceux qui la leur auraient faite, de personnes privées de bon sens. Aussi la première chose que le reste de la paroisse trouvait manquer à ce projet de bâtisse, était-il le sens commun. (1)

Cependant, le projet se poursuivait avec ardeur, et après avoir dressé et fait signer par tout ce que l'on avait pu trouver, cette requête dont nous avons parlé plus haut, on se prépara à l'envoyer à l'évêque. Comme un grand nombre de particuliers de la paroisse, qui désapprouvaient hautement ces démarches inconsidérées, se seraient néanmoins trouvés engagés, par leur silence, dans les dépenses où les habitants du Petit Bois de l'Ail voulaient se jeter, par ce projet de bâtisse, parce que les uns, y de meurant, n'étaient point du parti, d'autres, sans y demeurer, y avaient des terres, soit dans le petit village du Petit Bois de

(1) Nos populations qui ne manquent pourtant pas de bon sens, perdent complètement la tête en certaines circonstances.

(L'abbé D. G.)